



Syndrome pulmonaire à hantavirus

Hantavirus Pulmonary Syndrome

Qu'est-ce que le syndrome pulmonaire à hantavirus?

Le syndrome pulmonaire à hantavirus (SPH) est une maladie grave causée par un virus appelé hantavirus. Cette maladie rare a été signalée pour la première fois dans le Sud-Ouest des États-Unis en 1993 et dans l'Ouest du Canada en 1994. Chaque année, en Colombie-Britannique, il n'y a que quelques cas d'infection humaine par l'hantavirus.

Quels sont les symptômes?

Le SPH commence comme une sorte de grippe. Au début de la maladie, les symptômes sont les suivants :

- fièvre;
- courbatures;
- maux de tête;
- nausées;
- vomissements;
- essoufflement.

Si la maladie s'aggrave, du liquide s'accumule dans les poumons et la respiration devient difficile. En Amérique du Nord, le SPH est fatal dans environ un cas sur trois.

Existe-t-il un traitement?

Bien qu'il n'existe aucun traitement, médicament ni remède spécifique, les symptômes et complications du SPH peuvent en général être traités. La plupart des patients sont hospitalisés dans un service de soins intensifs. Certains reçoivent des médicaments antiviraux.

Comment le SPH se transmet-il?

Au Canada, le virus n'a été trouvé que chez les souris sauvages, en particulier la souris sylvestre qui est présente dans toute l'Amérique du Nord. Les autres rongeurs, comme la souris commune, le rat noir et le surmulot, ne semblent pas propager le virus.

L'hantavirus se propage principalement lorsque des excréments, de l'urine ou des matériaux du nid de souris sylvestres sont déplacés, ce qui met en suspension dans l'air des particules virales qui peuvent être inhalées. Dans de rares cas, le virus peut se propager par de

petites lésions cutanées lorsqu'on touche une souris sauvage ou qu'on se fait mordre. On ne peut pas contracter la maladie par l'intermédiaire d'un animal de compagnie. En Amérique du Nord, rien n'indique que le syndrome se transmette d'une personne à l'autre.

Qui court le risque d'être exposé à l'hantavirus?

Les personnes qui vivent dans les régions où le virus est présent et qui entrent en contact rapproché avec la salive, l'urine, les excréments ou les nids des souris sylvestres peuvent courir le risque de contracter le virus. Cependant, ce risque est extrêmement faible. Le principal risque de contact avec l'hantavirus demeure l'infestation d'une habitation et de ses environs par les rongeurs.

Quelles activités posent un risque?

Certaines activités, entre autres le nettoyage de bâtiments inutilisés, les travaux du bâtiment, les services publics et le contrôle des nuisibles, peuvent exposer à un risque plus élevé de contracter le SPH.

Les travailleurs et les propriétaires peuvent être exposés au virus dans les vides sanitaires, sous les maisons ou dans les bâtiments inoccupés pouvant abriter des souris.

Les campeurs et les randonneurs peuvent aussi être exposés en utilisant des refuges de randonnée infestés ou en campant dans des endroits où vit la souris sylvestre.

Le risque d'exposition à l'hantavirus est plus grand chez les personnes qui travaillent, jouent ou résident dans des espaces clos où vivent des souris sylvestres. Dans de rares cas, des personnes qui avaient contracté le SPH ont indiqué n'avoir vu ni souris ni excréments avant de tomber malades. Même si vous ne voyez ni souris ni excréments, prenez des précautions.

Comment me protéger?

Le meilleur moyen de prévenir l'infection par l'hantavirus est d'éviter tout contact avec les rongeurs et leurs excréments. Éliminez les rongeurs à l'intérieur et autour de votre habitation. Ne laissez pas les souris s'installer chez vous et apprenez à nettoyer sans vous exposer. Lavez-vous toujours les mains après avoir touché un rongeur ou des excréments. Prenez contact

avec votre unité de santé publique locale avant de nettoyer l'habitation d'une personne atteinte du SPH.

Débarrassez votre habitation des souris

Utilisez des pièges à ressort pour éliminer les rongeurs des bâtiments. Placez les cadavres dans deux sacs-poubelles en plastique fermés hermétiquement. Vous pouvez enterrer les sacs-poubelles dans un trou d'un demi-mètre à un mètre de profondeur, les brûler ou les mettre aux ordures en vous conformant aux règlements locaux. Après avoir éliminé les cadavres, si vous comptez réutiliser les pièges, désinfectez-les à l'aide d'une solution d'un volume d'eau de Javel pour dix volumes d'eau.

Empêchez les souris d'entrer dans votre habitation

Réduisez le nombre d'abris possibles pour les rongeurs comme les buissons épais ou les piles de bois ainsi que la nourriture ou les ordures dans un rayon de 35 mètres autour de votre habitation. Bouchez tous les trous dans les murs, autour des fenêtres, autour des portes et sur le toit.

Nettoyez sans prendre de risque les endroits où il y a eu des souris

Lors du nettoyage, portez un masque filtrant approprié et bien ajusté, des gants en caoutchouc et des lunettes de protection. Ces masques sont entre autres les masques à filtre de série 100 approuvés par le NIOSH tels que les N100, P100 et R100 (appelés autrefois filtres HEPA) ou un appareil de protection respiratoire muni d'une cartouche P100. On peut également utiliser un masque N95. Les masques à poussière pour les travaux d'isolation ou de peinture sont différents de ces masques spécialisés. Les masques spécialisés sont en vente chez les fournisseurs d'équipement de sécurité, dans certaines quincailleries et dans des magasins d'articles de construction. Votre unité de santé publique locale ou WorkSafe BC peut vous renseigner sur le fonctionnement, l'utilisation et les limites des masques. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site de WorkSafe BC, www.worksafebc.com/french/.

Évitez de soulever la poussière lorsque vous nettoyez des endroits qui ont abrité des souris. Ventilez tous les espaces clos pendant 30 minutes et humidifiez-les à l'aide d'un désinfectant ménager avant de commencer le nettoyage. La plupart des désinfectants universels et des détergents ménagers sont efficaces. Vous pouvez aussi utiliser une solution diluée d'eau de Javel (1 volume d'eau de Javel pour 10 volumes d'eau).

Une fois que vous portez un masque, des gants de caoutchouc et des lunettes de protection et que vous avez effectué le travail de préparation décrit plus haut, procédez comme suit :

1. Versez la solution avec précaution sur les débris pour éviter de disséminer tout virus présent. N'utilisez pas de vaporisateur.

2. Ramassez les excréments, les matériaux des nids et les autres débris à l'aide d'une serviette en papier et jetez le tout dans un sac-poubelle en plastique. Évitez de balayer un sol sec. Ne passez pas l'aspirateur.
3. Mettez les déchets dans deux sacs-poubelles hermétiquement fermés et enterrez-les, brûlez-les ou mettez-les aux ordures conformément aux règlements locaux.
4. Nettoyez les sols, les tapis, les vêtements et la literie et désinfectez les comptoirs, les armoires et les tiroirs qui ont été en contact avec des souris.
5. Lavez les gants de caoutchouc au désinfectant ou au savon et à l'eau avant de les enlever. Lavez-vous les mains au savon et à l'eau après avoir ôté les gants.

Évitez les souris lorsque vous faites de la randonnée ou du camping

Essayez de ne pas déranger les terriers des rongeurs. N'utilisez pas les refuges où se trouvent des excréments de rats ou de souris. Conservez la nourriture dans des contenants à l'épreuve des rongeurs.

Pour plus de renseignements

Pour en savoir plus sur l'élimination des rats et des souris, voir la fiche [HealthLinkBC n° 37 Se débarrasser des rongeurs \(rats et souris\)](#).

Pour en savoir plus sur le lavage des mains, voir la fiche [HealthLinkBC n° 85 Lavage des mains pour les parents et les enfants](#).

Pour les autres sujets traités dans les fiches HealthLinkBC, visitez www.HealthLinkBC.ca/healthfiles ou votre unité de santé publique locale.

Pour obtenir des renseignements sur la santé et des services de santé non urgents, cliquez sur www.HealthLinkBC.ca ou composez le 8-1-1 en C.-B.

Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir de l'aide en composant le 7-1-1 en C.-B.

Des services de traduction dans plus de 130 langues sont disponibles sur demande.



BC Centre for Disease Control
An agency of the Provincial Health Services Authority